



Contract de travail

Par Estelle1967

Bonjour

Sans contrat de travail mon employeur me fait faire depuis trois ans le travail qui est supérieur de ma qualification, Suis je en droit de lui dire que je ne veux plus ce poste ?

Par florian15

Bonjour,

Ne répondant que strictement à votre question, oui vous pouvez refuser d'effectuer un travail qui ne répond pas à votre qualification s'autant sans contrepartie.

Par Estelle1967

Merci de votre réponse
Bien cordialement